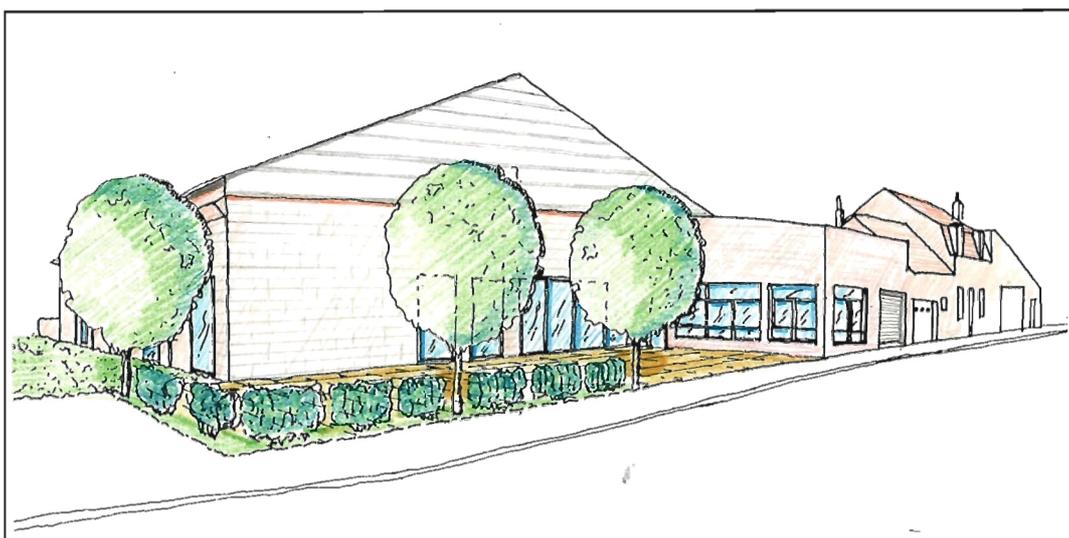




COMMUNE DE FLETRE

REAMENAGEMENT D'UN HANGAR EN SALLE POLYVALENTE



OBJET

■ La commune de **FLETRE** a acquis un bâtiment à usage agricole dans le but d'y accueillir un ensemble d'activités municipales à destination des écoles et de la population, sous forme associative ou non

■ Les activités envisagées sont de plusieurs ordres :

Sportif : Tennis, ping-pong

Loisir : centre aéré : mercredi / vacances

Culturel : cinéma, bibliothèque.

■ Afin de mener à bien cette réalisation la commune a demandé au C.A.U.E. d'examiner divers scénarios d'affectation des lieux.

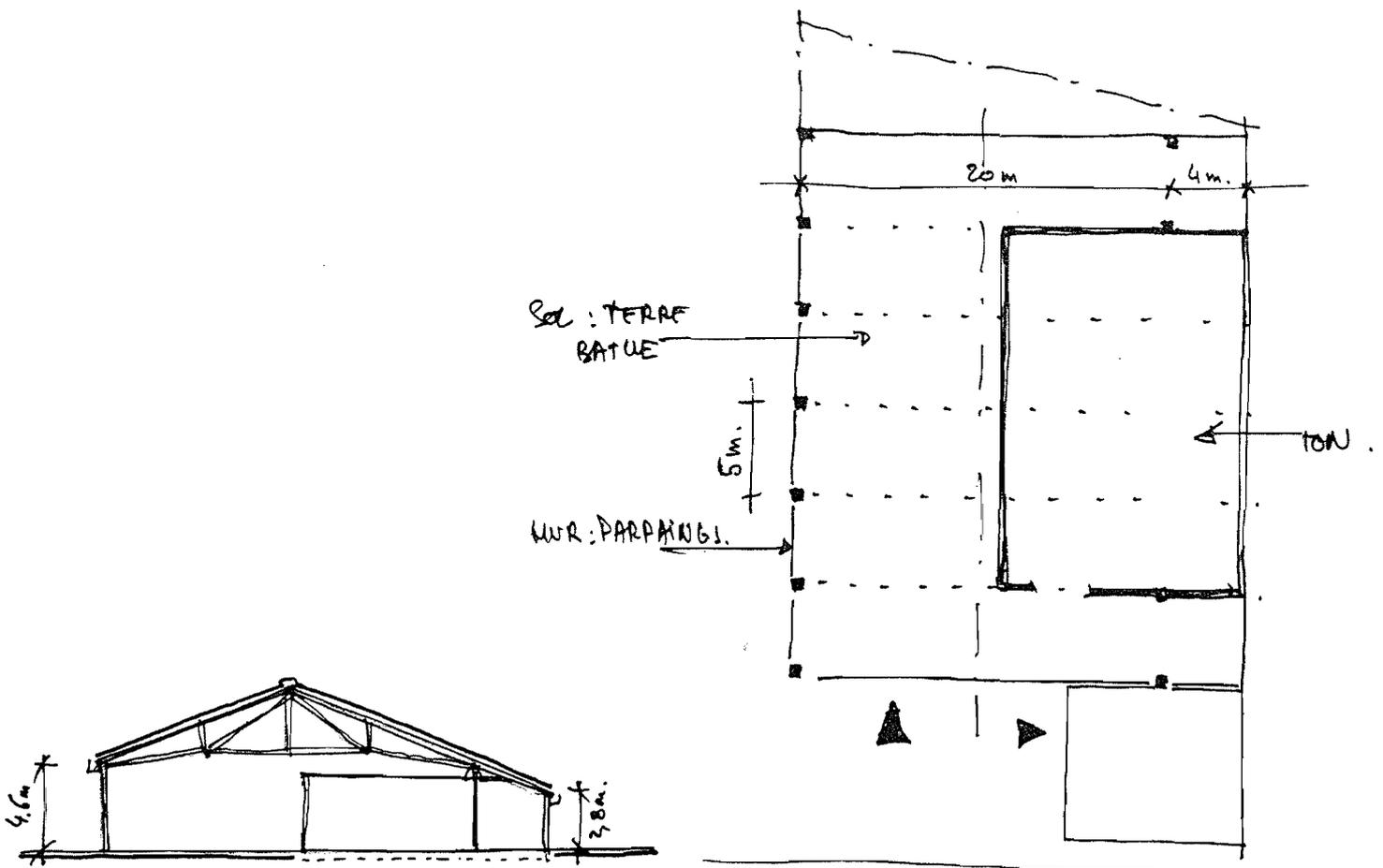
DESCRIPTION DU BATIMENT :

Le bâtiment principal se compose de 6 travées de 5 mètres sur une longueur totale de 24 mètres.

La charpente métallique d'une portée de 20 mètres laisse un volume utile de 4.60 à l'égout.

L'ensemble du sol est en terre battue à l'exception de l'ancien silo à pommes de terre, pièce maçonnée de 13m. x 15 m. dont le sol en béton est décaissé d'environ 50 cm.

Sur l'avant un plus petit bâtiment d'environ 9 m. sur 9 m. en maçonnerie brique est destiné selon l'équipe municipale au service technique (Garage/Atelier).



ORGANISATION DES LIEUX.

■ Afin d'optimiser l'investissement de la commune, il semble nécessaire d'utiliser le plus possible de l'acquis.

C'est dans ce sens que l'usage de l'ancien silo pouvait être envisagé.

Malheureusement, sur la base du présent programme aucune affectation apparaît pertinente.

Il est donc proposé de le détruire. Les crans serviront à supprimer la différence de niveau de sol.

■ Les 3 propositions ci-contre reprennent les éléments du programme, chacune à sa manière :

n° 1 – organisation autour d'un hall.

n° 2 – plateau d'évolution permettant le tennis et le basket.

n° 3 – bibliothèque autonome pouvant être la 1ère phase et limitant donc la dépense immédiate.

Chacune d'entr'elles peut évoluer, notamment en fonction du devenir de la parcelle voisine (pâturage) pouvant offrir de multiples entrées au bâtiment.

ESPACES EXTERIEURS

■ La nouvelle affectation du bâtiment ne peut se contenter des abords existants.

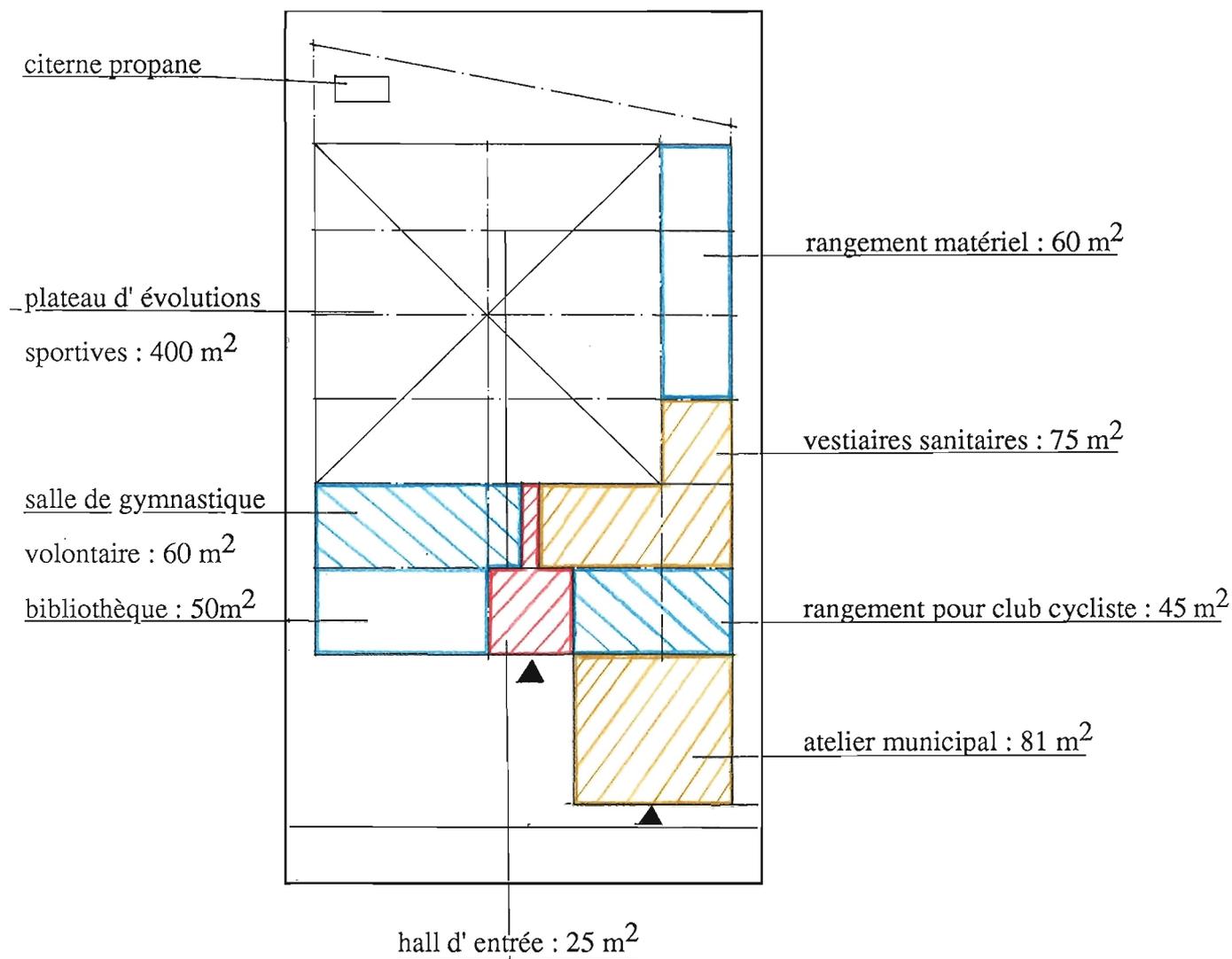
Tout équipement municipal mérite un signallement et un parvis ; prolongement extérieur du bâtiment.

■ La conception de cet espace tiendra compte de la vue de l'équipement depuis le centre du village (signal) et du devenir de la parcelle voisine : (parking Poids lourds pour partie).

COUTS

Les travaux nécessaires à la nouvelle affectation du bâtiment sont conséquents sachant que seules la structure et l'enveloppe du bâtiment sont acquis.

Une première estimation sur une base de 2.500 francs. Hors taxes/m2 moyen amène un coût d'environ 2 Millions de Francs.



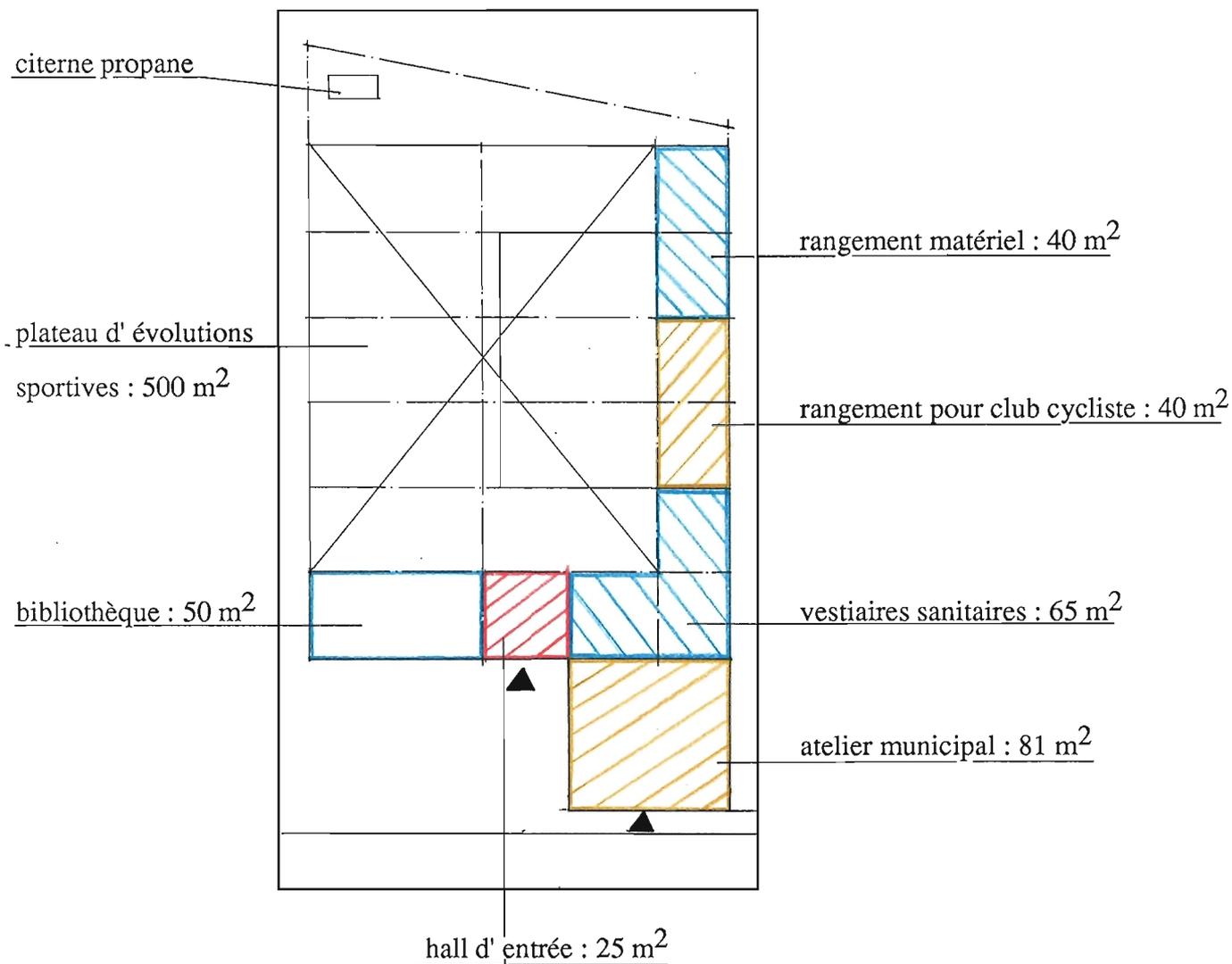
PROPOSITION N° 1

Trois activités sont possibles simultanément :

La bibliothèque - La gymnastique volontaire - sports collectifs ou cinéma

Le cinéma s'effectuant dans la salle de sports, il faudra prévoir un système de rideaux afin de diviser la salle en deux parties : soit deux salles de 200 m²

Remarque : pour des problèmes d'accoustique évidents, il sera impossible d'avoir une autre activité dans la partie inoccupée de la salle de sports.



PROPOSITION N°2

Deux activités sont possibles simultanément :

La bibliothèque - sports collectifs ou cinéma

Cette proposition consiste à donner une plus grande surface au plateau d'évolutions sportives ($25 \text{ m} \times 20 \text{ m}$), afin de pouvoir y inscrire les terrains de sports suivants :

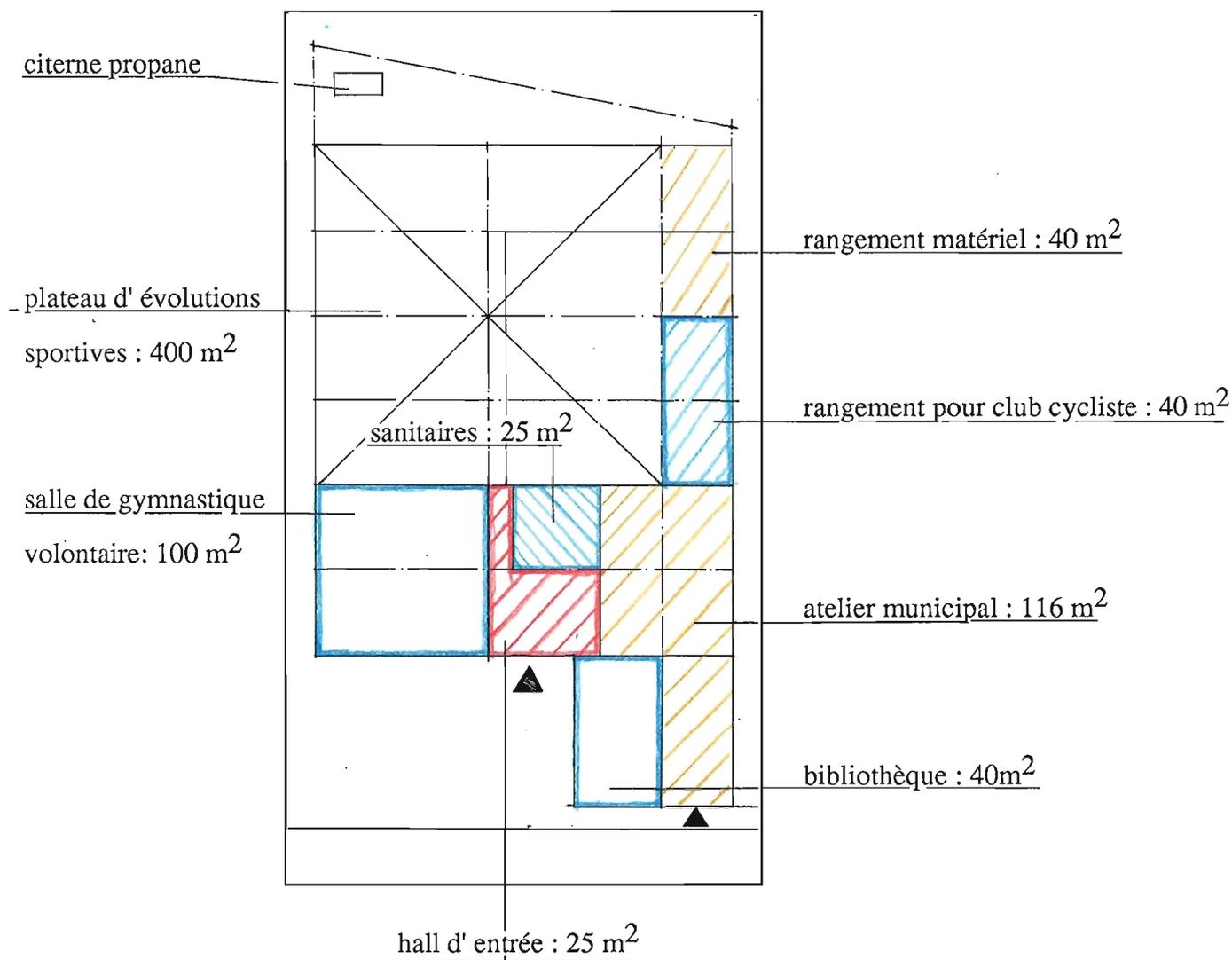
Terrain de basket : $24 \text{ m} \times 13 \text{ m}$

Terrain de tennis : $24 \text{ m} \times 11 \text{ m}$

Terrain de Volley : 18×9

Surfaces d'évolutions minimales sans les dégagements périphériques.

Remarque : les problèmes concernant les séances de cinéma sont les mêmes que pour la proposition N° 1



PROPOSITION N° 3

Trois activités sont possibles simultanément :

La bibliothèque - gymnastique volontaire ou cinéma - sports collectifs

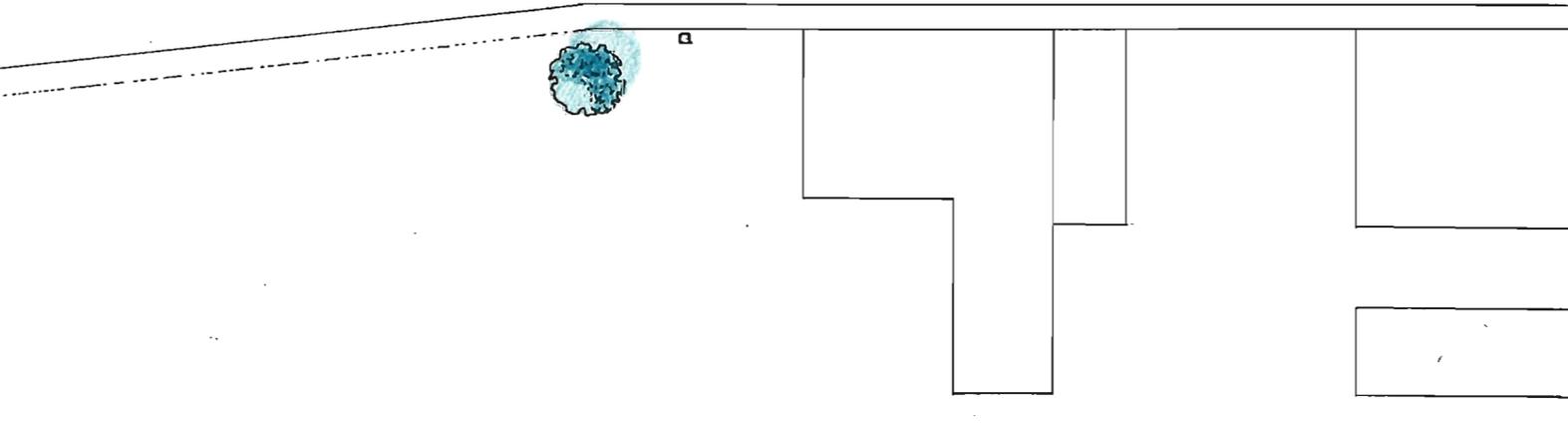
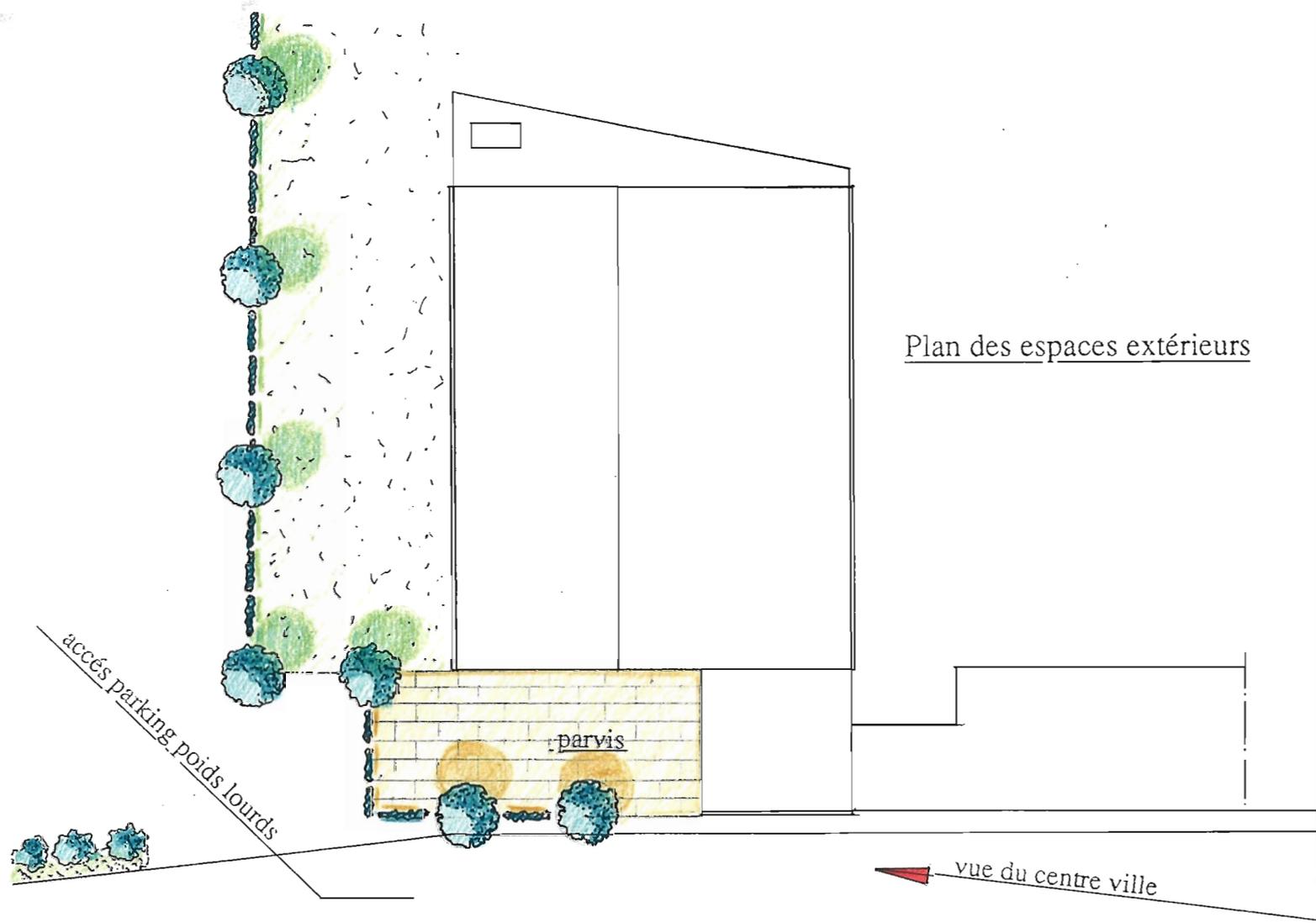
L'atelier municipal se développe en partie sur le garage existant ainsi que sur le hangar

La localisation de la bibliothèque en partie sur le garage existant permet :

- d'éviter la promiscuité entre deux activités difficilement compatibles au niveau sonore
- d'ouvrir plus largement le volume du garage sur le parvis d'accueil et sur la rue

La salle de gymnastique volontaire (100m²) peut servir aux séances de cinéma en prévoyant simplement une occultation des baies.

Plan des espaces extérieurs



atelier municipal

parvis

bibliothèque